

Chapitre 8

Revenus des ménages immigrés

Le revenu détermine un grand nombre de résultats socio-économiques. De nombreuses études démontrent par exemple que le niveau de revenu est un déterminant des comportements en termes de santé, d'éducation, de citoyenneté et de cohésion sociale. Les situations de pauvreté sont autant d'obstacles au bien-être des immigrés au sein de la société d'accueil, car elles entravent en particulier l'accès à des logements appropriés et le développement des qualifications. Au-delà des cas de pauvreté, une répartition inéquitable des revenus peut aussi conduire à la marginalisation des groupes en situation plus précaires, comme certains immigrés.

Le niveau de revenu est fortement déterminé par la situation vis-à-vis de l'emploi. Les résultats sur le marché du travail ainsi que les caractéristiques de l'emploi occupé sont autant de fonctions du revenu, le salaire en lui-même représentant la principale composante du revenu des ménages dans les pays de l'OCDE et de l'Union européenne. Le revenu des ménages est aussi influencé par un grand nombre d'autres facteurs sociodémographiques, comme le nombre d'enfants, leur âge et la présence ou non de transferts sociaux susceptibles de « lisser » les inégalités de revenus.

Quatre indicateurs sont présentés dans ce chapitre : la distribution du revenu disponible des ménages (indicateur 8.1) et le risque de pauvreté (indicateur 8.2) sont d'abord présentés. Le fait d'avoir un emploi ne protégeant pas complètement des situations de pauvreté, le troisième indicateur porte sur le risque de pauvreté des travailleurs (indicateur 8.3). Enfin, le quatrième indicateur présente les risques d'exclusion financière (indicateur 8.4). Pour une discussion sur ces indicateurs, se reporter à la section « Limites de la mesure » à la fin du chapitre.

Principaux résultats

- En 2012, la répartition des revenus au sein de la population immigrée est plus hétérogène dans l'OCDE et dans l'Union européenne que celle de la population née dans le pays, en particulier en Europe du Sud.
- Les immigrés sont deux fois plus présents dans le décile de revenu le plus bas et en dessous du seuil de pauvreté relative, surtout dans les pays riches où les taux de pauvreté sont élevés, comme aux États-Unis.
- Avoir un emploi protège de la pauvreté, mais un peu moins quand on est immigré que lorsqu'on est né dans le pays de résidence. Les travailleurs immigrés sont au final deux fois plus pauvres que les travailleurs natifs. C'est surtout le cas en Amérique du Nord et en Europe du Sud, où une large part de la population immigrée est concentrée dans des métiers faiblement rémunérés.
- Les inégalités entre immigrés et personnes nées dans le pays devant la pauvreté sont plus importantes parmi les diplômés du supérieur que parmi les personnes faiblement éduquées. Dans l'Union européenne en particulier, les immigrés en emploi diplômés du supérieur sont trois fois plus souvent pauvres que leurs homologues nés dans le pays.
- Dans l'UE15, en 2009, les immigrés sont plus souvent exclus des établissements bancaires et, quand ils ont un compte, ils sont plus souvent à découvert.

8.1. Distribution du revenu des ménages

Informations de référence

Indicateur

Le revenu disponible annuel équivalent du ménage est le revenu par personne, c'est-à-dire ajusté par la racine carrée de la taille du ménage.

Le revenu est exprimé en euros (EUR) au taux de parité de pouvoir d'achat (PPA). Il comprend les revenus du travail et du capital, mais n'inclut pas l'impôt sur le revenu, les cotisations sociales, les services en nature fournis par les pouvoirs publics et autres entités, les taxes à la consommation et le flux de revenu imputé du fait que l'on soit propriétaire de son logement. Le revenu médian (D5) sépare l'ensemble des ménages en deux moitiés: l'une percevant moins et l'autre plus que le revenu médian. Dix pourcents de la population a un revenu plus faible que le premier décile (D1) et 10 % un revenu supérieur au neuvième décile (D9). Le rapport inter-déciles est un indicateur d'inégalité de revenus.

Champ

Personne de plus de 15 ans vivant en logement ordinaire. On attribue à chaque individu le revenu annuel équivalent du ménage.

En moyenne, le revenu annuel médian des personnes vivant en ménages immigrés est d'environ 17 000 EUR dans l'ensemble des pays de l'OCDE et de 15 000 EUR dans l'ensemble de l'Union européenne. Ce revenu est inférieur à celui des ménages autochtones de plus de 13 % dans l'UE et de 17 % dans la zone OCDE. La Bulgarie est la seule exception puisque les immigrés, dont près des deux tiers sont nés dans des pays à hauts revenus, y possèdent des revenus un tiers supérieurs. L'échelle du revenu médian équivalent des immigrés s'étale de près de 7 000 EUR en Lettonie et en Grèce à plus de 23 000 EUR au Canada et au Luxembourg.

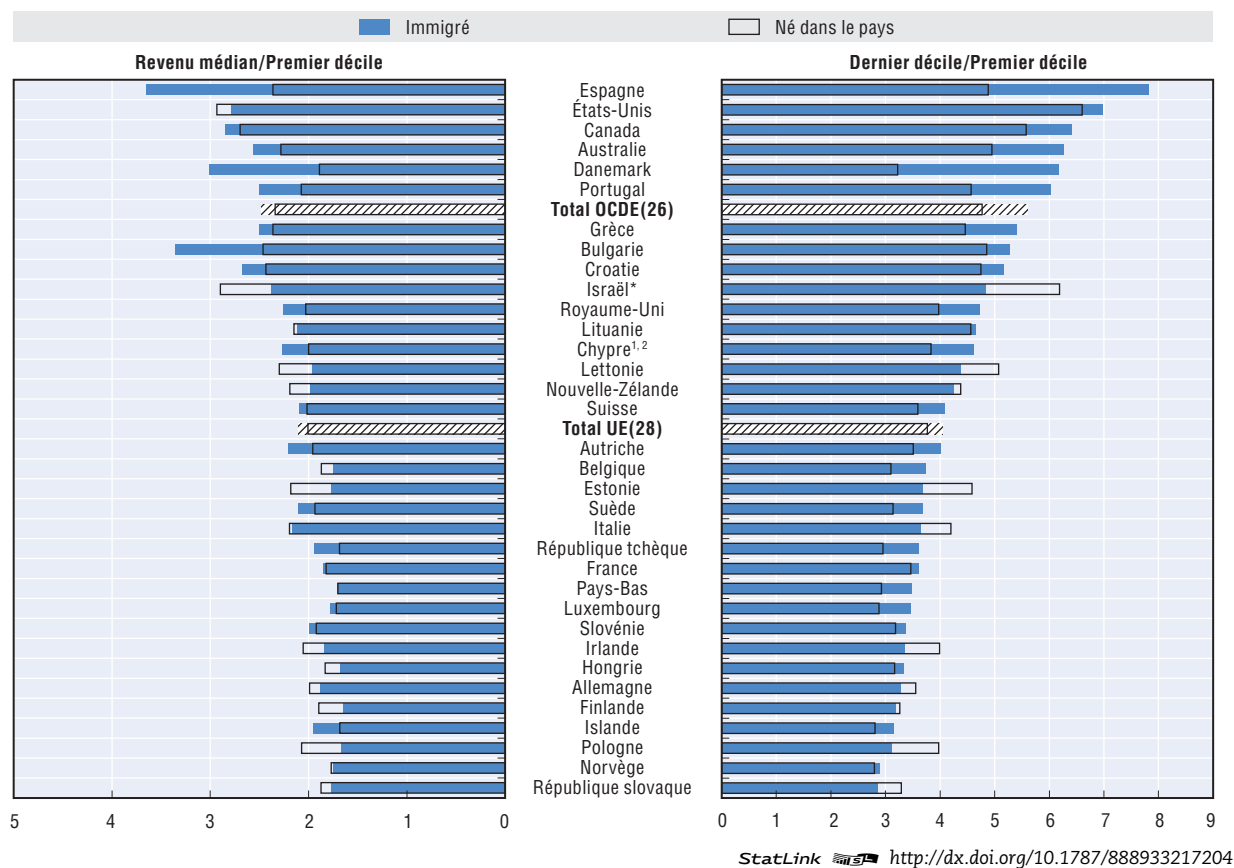
De plus fortes inégalités entre revenus des immigrés et des personnes nées dans le pays sont observées aux États-Unis et dans un grand nombre de pays de l'UE15. À l'inverse, les inégalités sont moins marquées entre ces groupes en Allemagne, en Suisse et dans les pays d'Europe centrale et orientale (graphique 8.A1.1). La situation est particulièrement dramatique en Grèce où le revenu médian des ménages immigrés atteint à peine la moitié de celui des ménages autochtones, ce dernier étant déjà très bas en comparaison internationale. Des écarts, cependant moins marqués, sont également observés dans des pays qui accueillent depuis longtemps des migrants de travail qualifiés, tels que l'Australie et le Canada.

Les inégalités de revenus parmi la population immigrée sont un peu plus fortes que parmi la population autochtone. Les immigrés faisant partie des 10 % les plus riches dans l'UE disposent ainsi en moyenne de presque quatre fois les revenus des 10 % les plus pauvres, contre 3.5 fois chez les personnes nées dans le pays. Dans les pays où il y a de fortes inégalités de revenus dans l'ensemble de la population, ces inégalités sont souvent encore plus marquées parmi les immigrés. Le ratio inter décile atteint presque sept parmi les immigrés résidant aux États-Unis, alors qu'il est déjà de 6.5 chez les personnes nées dans le pays (graphique 8.1).

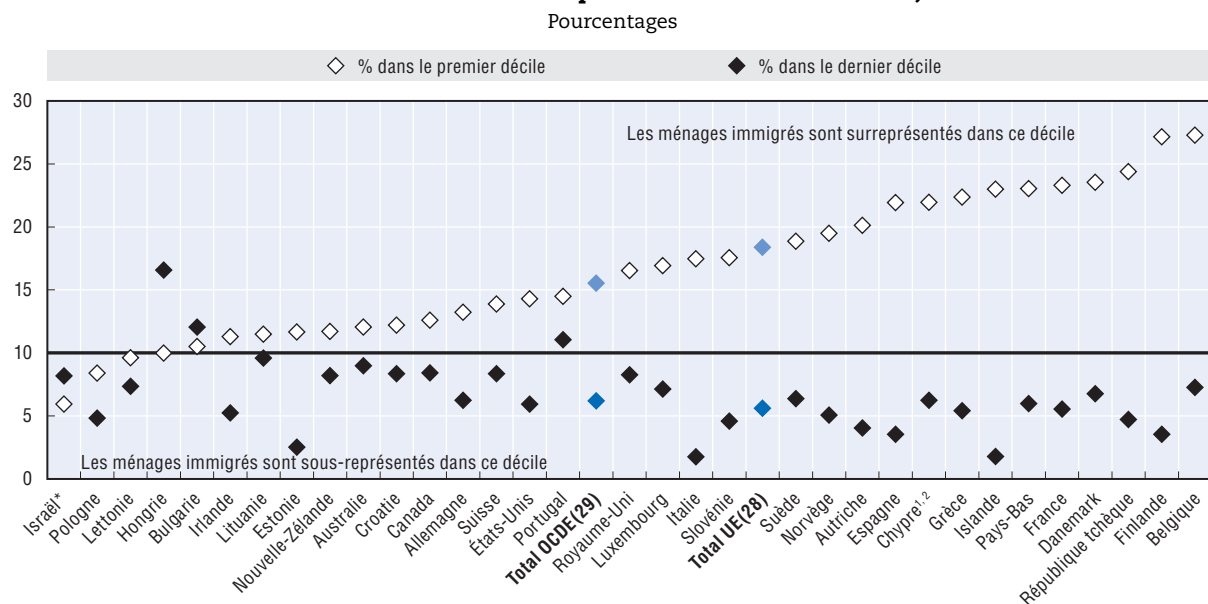
Les inégalités de revenus au sein de la population immigrée sont deux fois plus marquées que parmi les personnes nées dans le pays au Danemark et en Espagne. L'Espagne est le pays où la répartition des revenus des immigrés est la plus inégalitaire. Au Danemark, la situation particulièrement inégalitaire parmi les immigrés contraste avec une répartition des revenus plus homogène parmi le reste de la population. Enfin, en Israël, où les inégalités sont plus élevées, les immigrés sont globalement moins touchés que les personnes nées dans le pays.

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 16 % des immigrés font partie du décile de revenu le plus faible, une proportion légèrement supérieur dans l'UE. La situation est particulièrement préoccupante en Belgique, en Finlande et en République tchèque, où un quart de la population immigrée fait partie des 10 % les plus pauvres (graphique 8.2). Ce niveau est presque atteint aussi en France et aux Pays-Bas. En parallèle, les immigrés sont sous-représentés dans les ménages du décile de revenu le plus élevé (6 % dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE), sauf en Bulgarie, Hongrie et au Portugal.

Graphique 8.1. Distribution des revenus selon le statut migratoire du ménage, 2012



Graphique 8.2. Part d'adultes (16 ans et plus) vivant dans un ménage immigré qui perçoit un revenu classé dans les premier et dernier déciles, 2012



Les notes et les sources se trouvent à la fin du chapitre.

8.2. Pauvreté

Informations de référence

Indicateur

Le taux de pauvreté relative, d'après la définition d'Eurostat appliquée ici, est la part d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire percevant moins de 60 % du revenu disponible médian équivalent dans chaque pays (voir définition du revenu équivalent dans l'indicateur 8.1).

Champ

Toute personne de plus de 15 ans vivant en logement ordinaire. On attribue à chaque individu le revenu annuel équivalent du ménage.

En moyenne, en 2012, un tiers des personnes vivant dans un ménage immigré vivent en situation de pauvreté relative. Le taux de pauvreté relative est le plus bas chez les immigrés en Hongrie et en Bulgarie, où il touche moins d'une personne sur sept. À l'exception de ces deux pays, ainsi que d'Israël, les immigrés sont plus souvent pauvres que les natifs dans tous les pays de l'OCDE et de l'Union européenne. Cet écart de niveau de pauvreté relative est relativement faible en Océanie, en Pologne et en Allemagne. En revanche, le taux de pauvreté relative des immigrés est plus de deux fois plus élevé que celui des personnes nées dans le pays en France et dans les pays nordiques (notamment en Finlande où il touche quatre immigrés sur dix, tableau 8.1). En Belgique et au Luxembourg, la pauvreté touche trois fois plus souvent les immigrés que leurs homologues nés dans le pays.

Plus d'un tiers des personnes nées à l'étranger sont pauvres aux États-Unis, contre un natif sur quatre. Le constat est similaire dans les pays d'immigration récente du sud de l'Europe (Espagne, Grèce, Italie), où près de deux immigrés sur cinq sont pauvres, contre un natif sur cinq. C'est en effet dans ces pays qu'une grande partie des immigrés occupent des emplois peu qualifiés et peu rémunérés. En Europe centrale, où la part de ménages pauvres est également élevée mais le revenu médian plus faible, les écarts de pauvreté entre immigrés et personnes nées dans le pays sont moins marqués. Un quart des immigrés dans ces pays est en situation de pauvreté relative, contre un natif sur cinq.

Les écarts de taux de pauvreté entre immigrés et natifs dans les pays d'Europe occidentale sont plus importants que dans le reste de l'Europe. Mais ils ne traduisent toutefois pas une plus forte pauvreté absolue des immigrés dans ces pays. En effet, le concept de « pauvreté relative » étant fonction du revenu médian dans chaque pays, il ne recouvre pas la même réalité en termes de bien être dans chaque pays. Au vu des différences de revenus entre les pays, au Luxembourg, le décile de revenu des immigrés le plus faible est supérieur au revenu médian global de la moitié des pays de l'OCDE et de l'Union européenne (graphique 8.A1.1).

Tableau 8.1. **Taux de pauvreté relative selon le statut migratoire du ménage, population âgée de 16 ans et plus, 2012**

Pourcentages

	Personnes vivant dans un ménage immigré	Personnes vivant dans un ménage autochtone	Ratio vivant dans un ménage immigré/ vivant dans un ménage autochtone
Australie	29.2	21.5	1.4
Autriche	27.6	13.9	2.0
Belgique	39.1	13.0	3.0
Bulgarie	13.0	21.9	0.6
Canada	30.1	21.6	1.4
Croatie	27.0	20.6	1.3
Chypre ^{1, 2}	34.0	15.6	2.2
République tchèque	24.6	10.3	2.4
Danemark	31.6	14.1	2.2
Estonie	29.7	18.8	1.6
Finlande	38.1	14.9	2.6
France	30.4	12.5	2.4
Allemagne	20.8	15.4	1.4
Grèce	44.8	20.3	2.2
Hongrie	10.2	13.4	0.8
Islande	23.9	9.5	2.5
Irlande	21.4	15.9	1.3
Israël*	23.1	25.0	0.9
Italie	35.2	18.7	1.9
Lettonie	23.4	20.0	1.2
Lituanie	24.4	18.9	1.3
Luxembourg	26.1	8.1	3.2
Pays-Bas	25.7	10.2	2.5
Nouvelle-Zélande	25.3	18.7	1.4
Norvège	25.5	11.2	2.3
Pologne	27.4	17.7	1.5
Portugal	22.6	17.7	1.3
Slovénie	27.3	13.7	2.0
Espagne	39.9	19.1	2.1
Suède	26.8	15.4	1.7
Suisse	23.9	14.9	1.6
Royaume-Uni	26.1	16.2	1.6
États-Unis	37.3	23.4	1.6
Total UE (28)	29.6	16.3	1.8
Total OCDE (29)	32.9	18.8	1.8

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933217273>

Les notes et les sources se trouvent à la fin du chapitre.

8.3. Travailleurs pauvres

Informations de référence

Indicateur

L'indicateur présenté ici se concentre sur le taux de pauvreté relative des personnes en emploi (voir définition du taux de pauvreté relative dans l'indicateur 8.2). Les revenus du travail sont la principale source de revenus disponible pour la majorité de la population. Cependant, même si l'accès au marché du travail contribue à limiter le risque de pauvreté, le fait d'avoir un emploi n'est pas toujours suffisant pour protéger pleinement les individus de la pauvreté, en particulier lorsqu'ils ont des enfants à charge.

Champ

Toute personne de plus de 16 ans vivant en logement ordinaire ayant été en emploi pendant au moins 7 mois de l'année. On attribue à chaque individu le revenu annuel équivalent du ménage.

Le fait d'avoir un emploi protège généralement de la pauvreté. En 2012, le taux de pauvreté relative des travailleurs immigrés est ainsi inférieur à celui de l'ensemble des immigrés de 11 points de pourcentage en moyenne. Toutefois, environ un travailleur immigré sur cinq est en situation de pauvreté au sein de la zone OCDE et de l'Union européenne. Cette part est particulièrement élevée en Amérique du Nord et en Europe du Sud (sauf au Portugal), où les immigrés sont concentrés dans des métiers peu qualifiés et mal rémunérés. Au Canada, en Grèce et en Italie, la pauvreté concerne un travailleur immigré sur trois (tableau 8.2). À l'inverse, la pauvreté touche moins d'un travailleur sur dix dans certains pays d'Europe centrale et orientale et en Israël. Pour ce dernier pays, le taux de pauvreté relative des travailleurs immigrés est même inférieur d'un tiers à celui des personnes nées dans le pays.

Le fait d'avoir un emploi semble moins protéger les immigrés de la pauvreté que les natifs. Si le taux de pauvreté relative des travailleurs immigrés est inférieur de 40 % à celui de l'ensemble des immigrés, ce taux est plus faible de 50 % chez les travailleurs nés dans le pays.

À même niveau d'éducation, la part des travailleurs pauvres est toujours plus élevée parmi les travailleurs immigrés que parmi leurs homologues autochtones. En particulier, ce taux atteint près de 50 % parmi les travailleurs ayant un faible niveau d'éducation à Chypre^{1, 2}, contre 13 % chez leurs homologues nés dans le pays (graphique 8.A1.2). Les taux de travailleurs immigrés pauvres sont également élevés en Europe du Sud, au Luxembourg et en Slovénie où les immigrés ayant un faible niveau d'éducation ont tendance à être plus fortement concentrés que les natifs dans les métiers les moins rémunérateurs. À l'inverse, en Allemagne et aux Pays-Bas, les personnes nées dans le pays et les immigrés ayant un niveau d'éducation faible sont plus souvent employés dans des métiers à niveaux de rémunération plus élevés, et sont par conséquent davantage protégés de la pauvreté relative. Israël est dans une position originale dans la mesure où les travailleurs peu instruits nés dans le pays sont moins protégés de la pauvreté par l'emploi que leurs homologues nés à l'étranger, leur taux de pauvreté relative étant supérieur de 20 points de pourcentage.


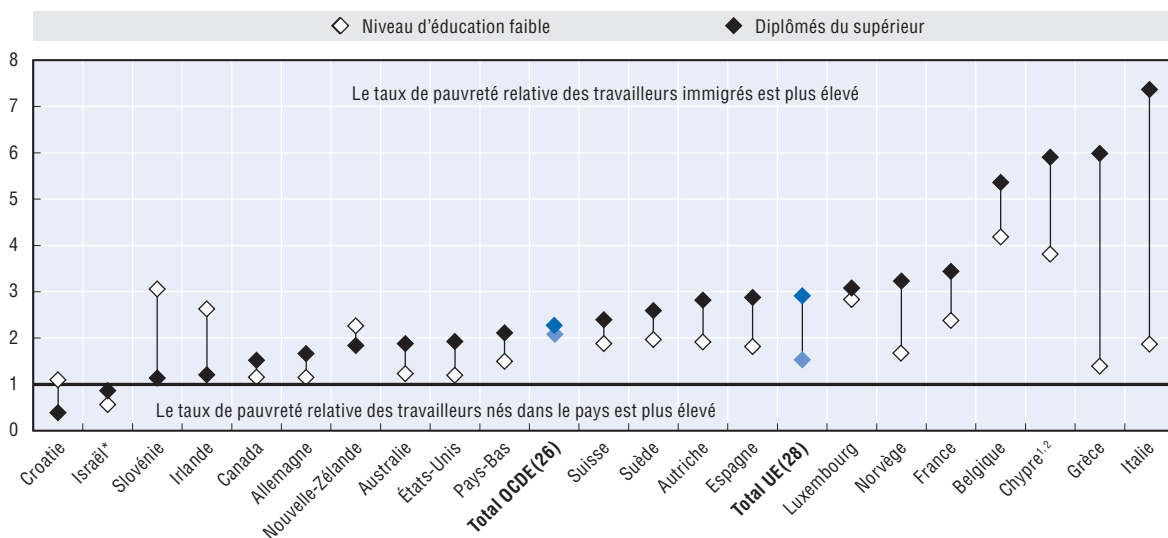

Dans l'ensemble des pays, les travailleurs immigrés diplômés du supérieur sont mieux protégés contre la pauvreté que leurs homologues faiblement éduqués. Cependant, ils sont beaucoup plus souvent pauvres que les personnes natives de même niveau d'éducation. En moyenne, au sein de l'OCDE, les immigrés en emploi diplômés du supérieur sont deux fois plus souvent pauvres que les personnes nées dans le pays (trois fois plus souvent dans l'Union européenne), une différence plus forte que chez ceux ayant un faible niveau d'éducation (graphique 8.3).

Les immigrés très diplômés sont en effet plus souvent déclassés et occupent des emplois moins rémunérateurs que ce à quoi ils devraient s'attendre au vu de leurs diplômes (voir indicateur 6.4). Les écarts de pauvreté entre travailleurs immigrés et natifs sont plus importants parmi les diplômés du supérieur dans presque tous les pays, en particulier en Grèce et en Italie. Seules exceptions : la Croatie, l'Irlande et la Slovénie, où le fait d'avoir un bon niveau d'éducation diminue drastiquement les taux de pauvreté relative tant des travailleurs immigrés que des personnes nées dans le pays. En Israël, le taux de pauvreté relative des travailleurs diplômés du supérieur est le même parmi les immigrés et parmi leurs homologues nés dans le pays.

Tableau 8.2. **Part de travailleurs pauvres selon le statut migratoire du ménage, population âgée de 16 à 64 ans, 2012**

Pourcentages

	Personnes vivant dans un ménage immigré	Personnes vivant dans un ménage autochtone
Australie	11.9	1.3
Autriche	19.8	2.5
Belgique	16.7	5.3
Canada	29.6	1.5
Croatie	9.0	1.5
Chypre ^{1,2}	29.2	4.5
République tchèque	16.3	3.3
Danemark	16.1	2.7
Estonie	14.9	1.8
Finlande	15.9	4.2
France	21.8	2.8
Allemagne	10.6	1.3
Grèce	32.4	2.4
Hongrie	7.3	1.3
Islande	16.6	2.5
Irlande	10.3	2.1
Israël*	9.1	0.7
Italie	29.0	2.7
Lettonie	9.5	1.0
Lituanie	9.4	1.2
Luxembourg	20.4	3.5
Pays-Bas	9.7	1.9
Nouvelle-Zélande	12.2	2.1
Norvège	17.3	3.1
Portugal	14.1	1.4
Slovénie	21.7	3.8
Espagne	25.1	2.3
Suède	15.9	2.2
Suisse	14.9	2.1
Royaume-Uni	14.8	1.7
États-Unis	25.5	2.2
Total UE (28)	18.8	2.1
Total OCDE (26)	22.3	2.2

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933217288>Graphique 8.3. **Taux de pauvreté relative des travailleurs nés à l'étranger rapporté à celui des travailleurs nés dans le pays, selon le niveau d'éducation, 16-64 ans, 2012**StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933217227>

Les notes et les sources se trouvent à la fin du chapitre.

8.4. Exclusion financière

Informations de référence

Indicateur

Dans la mesure où les établissements financiers et les banques relaient la plupart des flux financiers dans les pays développés, ne pas disposer d'un compte bancaire est un obstacle majeur à l'intégration économique. Il en découle que l'exclusion financière est un indicateur important d'intégration économique. Cette exclusion est abordée sous deux angles dans cette section : absence de compte bancaire et situation de découvert bancaire. Les données sur l'exclusion financière sont uniquement disponibles pour les pays de l'EEE.

Champ

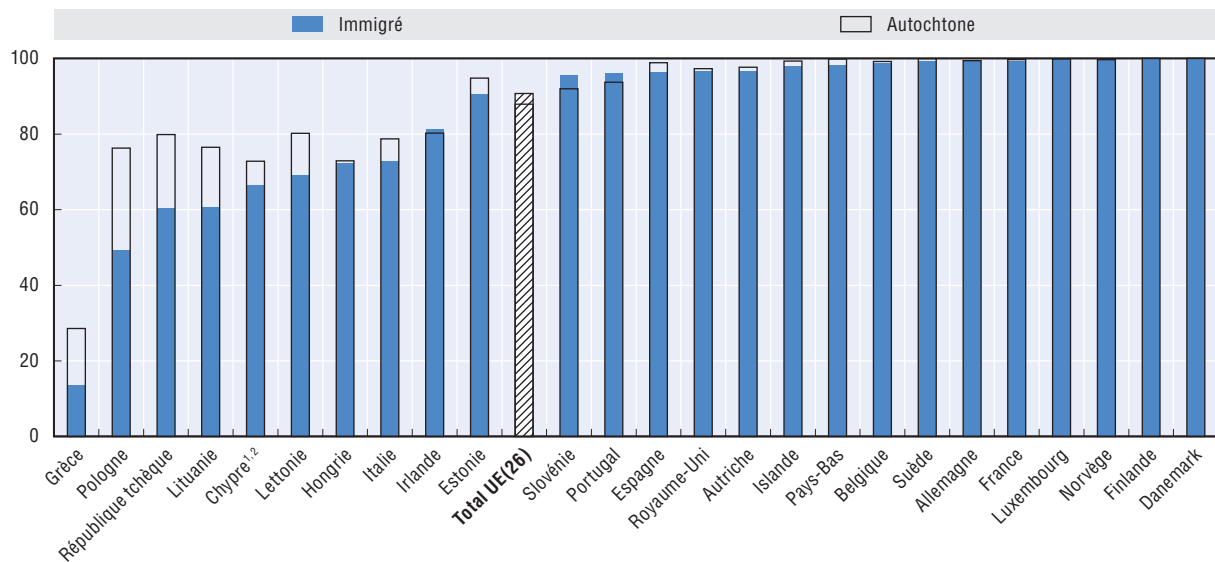

Tous les ménages dont au moins une personne responsable a plus de 15 ans.

Dans l'Union européenne en 2008, près de neuf ménages sur dix disposent d'un compte bancaire, tant parmi les ménages immigrés que les ménages autochtones. C'est en Europe centrale et orientale, en Europe du Sud et en Irlande qu'on observe la plus forte part de ménages n'ayant pas de compte bancaire. Dans ces pays, cette part est encore plus élevée parmi les immigrés. En Grèce, alors que seulement 28 % des ménages constitués d'au moins une personne née dans le pays disposent d'un compte bancaire, les immigrés dans cette situation sont deux fois moins nombreux encore à en posséder un. Les autres pays où la couverture bancaire est la plus limitée sont des pays d'Europe centrale et orientale où la part des immigrés dans la population totale est faible (graphique 8.4).

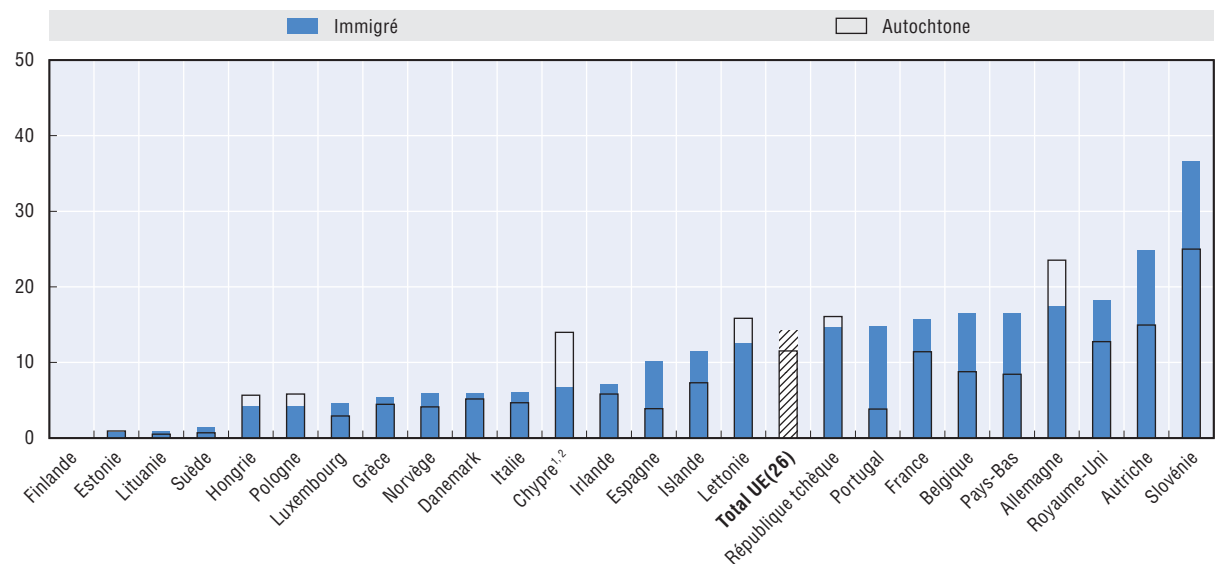
Même en disposant d'un compte, les ménages les plus pauvres ne sont pas à l'abri de l'exclusion financière, notamment lorsqu'ils ont des problèmes de découvert bancaire. En moyenne dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, 14 % des ménages immigrés sont à découvert contre 11 % des natifs (graphique 8.5). Dans la plupart des pays, les immigrés courent un risque plus élevé, particulièrement en Slovénie où un tiers des ménages composés de deux personnes nées à l'étranger possédant un compte bancaire sont à découvert, dans un contexte où le risque est globalement élevé avec un quart des natifs dans cette situation. En Allemagne, où le taux de découvert parmi les natifs est le deuxième le plus élevé d'Europe, les immigrés sont par contre moins souvent dans cette situation.

Dans la plupart des autres pays où la part des immigrés dans la population totale est significative, les immigrés sont plus souvent à découvert que leurs homologues autochtones. Au Portugal, où le découvert est rare, ils le sont pourtant quatre fois plus que les natifs. En Autriche, en Belgique ou aux Pays-Bas notamment, les ménages immigrés sont également deux fois plus souvent en situation de découvert que leurs homologues autochtones.

Graphique 8.4. Pourcentages de ménages qui ont au moins un compte bancaire selon le statut migratoire du ménage, 2008

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933217239>

Graphique 8.5. Ménages qui ont au moins un compte bancaire à découvert, en pourcentage des ménages ayant au moins un compte bancaire, selon le statut migratoire du ménage, 2008

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933217240>

Les notes et les sources se trouvent à la fin du chapitre.

Limites de la mesure

Revenus des ménages

Les niveaux de revenus présentés dans ce chapitre proviennent d'enquêtes dans lesquelles la mesure des revenus est déclarative. Des informations complètes sur le montant du patrimoine des ménages (patrimoine financier, immobilier, matériel) ne sont pas disponibles.

Le niveau de revenu est interrogé à l'échelle du ménage. En effet, une grande part du budget des individus relève de l'ensemble du ménage, un grand nombre de dépenses étant groupées, en particulier celles liées aux enfants. Pour appréhender le revenu d'une manière individuelle, on calcule le revenu disponible équivalent, c'est-à-dire en l'ajustant par la taille du ménage. Deux méthodes permettent de calculer ce revenu équivalent. La première ajuste le revenu par la racine carrée de la taille du ménage (voir information de référence de l'indicateur 8.1). La seconde prend en compte la taille et la composition du ménage. Le revenu est dès lors ajusté par « la taille de l'équivalent ménage », qui attribue un poids de 1 au premier adulte, de 0.5 à tout autre individu de 14 ans et plus, et de 0.3 à chaque enfant de moins de 14 ans. Les deux méthodes donnant des résultats similaires, c'est la première qui est présentée ici.

Les sources utilisées pour cet indicateur sont majoritairement des enquêtes par panel, ce qui peut entraîner de légers biais. En effet, les échantillons de ce type d'enquêtes ne sont représentatifs que lors de la première vague. Tout immigré nouvellement arrivé ne sera inclus dans le dispositif d'enquête que s'il rejoint un ménage déjà enquêté précédemment. En conséquence, les enquêtes par panel sous-estiment les migrants arrivés récemment. Le panel de EU-SILC est renouvelé entièrement tous les quatre ans, celui du *Current Population Survey* américain tous les deux ans. Plus le processus de renouvellement de panel est long, plus les résultats seront biaisés.

Pauvreté

L'indicateur de pauvreté relative présenté ici est le taux de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, défini ici comme 60 % du revenu médian du pays considéré. Ce seuil de pauvreté relative ne tient donc pas compte des différences de revenus entre les pays. Il n'aborde pas les aspects non financiers de la pauvreté, tels que les privations matérielles.

Travailleurs pauvres

Le taux de pauvreté des travailleurs compare la situation professionnelle de l'individu avec le revenu du ménage auquel il appartient. Le revenu équivalent du travailleur dépend donc autant de son salaire individuel que de celui des autres membres de son foyer. Un travailleur qui dispose d'un revenu personnel supérieur au seuil de pauvreté mais qui vit avec un conjoint et/ou des enfants sans ressources peut être considéré comme pauvre.

Exclusion financière

Les risques encourus par le fait d'avoir un compte à découvert doivent être évalués à l'aune du niveau d'endettement du ménage. Mais cette information n'est pas disponible.

Notes, sources et pour en savoir plus

Notes concernant Israël*

* Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Notes concernant Chypre^{1, 2}

1. Note en bas de page de la Turquie :

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

2. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne :

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Notes des tableaux et graphiques

Les moyennes tiennent compte des taux qui ne peuvent être publiés individuellement pour des questions de taille d'échantillon.

Lecture du graphique 8.2 : Un décile représente 10 % de la population totale. Si la part de la population immigrée dans le premier décile de revenus est supérieure à 10 %, alors elle est surreprésentée parmi les ménages à faibles revenus. À l'inverse, si cette part dans le décile le plus élevé est supérieure à 10 %, alors elle est surreprésentée parmi les plus hauts revenus.

Tableaux et graphiques de l'indicateur 8.3 : Pour Israël, un travailleur est une personne en emploi au moment de l'enquête. L'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande ne sont pas inclus dans les moyennes OCDE.

Sources

Enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC) 2012 ; Recensement de la population australienne, 2011 ; Canada : Enquête nationale auprès des ménages (ENM 2011) ; US Current Population Survey (CPS 2012) ; Israeli Integrated Household Survey 2011 ; Nouvelle-Zélande : Household Economic Survey (HES 2013).

Pour l'indicateur 8.4 : Enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC), module ad hoc 2008.

Pour en savoir plus

Eurostat (2013), « Household Composition, Poverty and Hardship across Europe », Commission européenne, Luxembourg.

Eurostat (2011), « Migrants in Europe. A Statistical Portrait of the First and Second generation », Statistical Books, Commission européenne, Luxembourg.

OCDE (2014), *Panorama de la société 2014 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/soc_glance-2014-fr.

OCDE (2012), *Trouver ses marques : Les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés 2012*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264073432-fr>.

OCDE (2012), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenu se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.

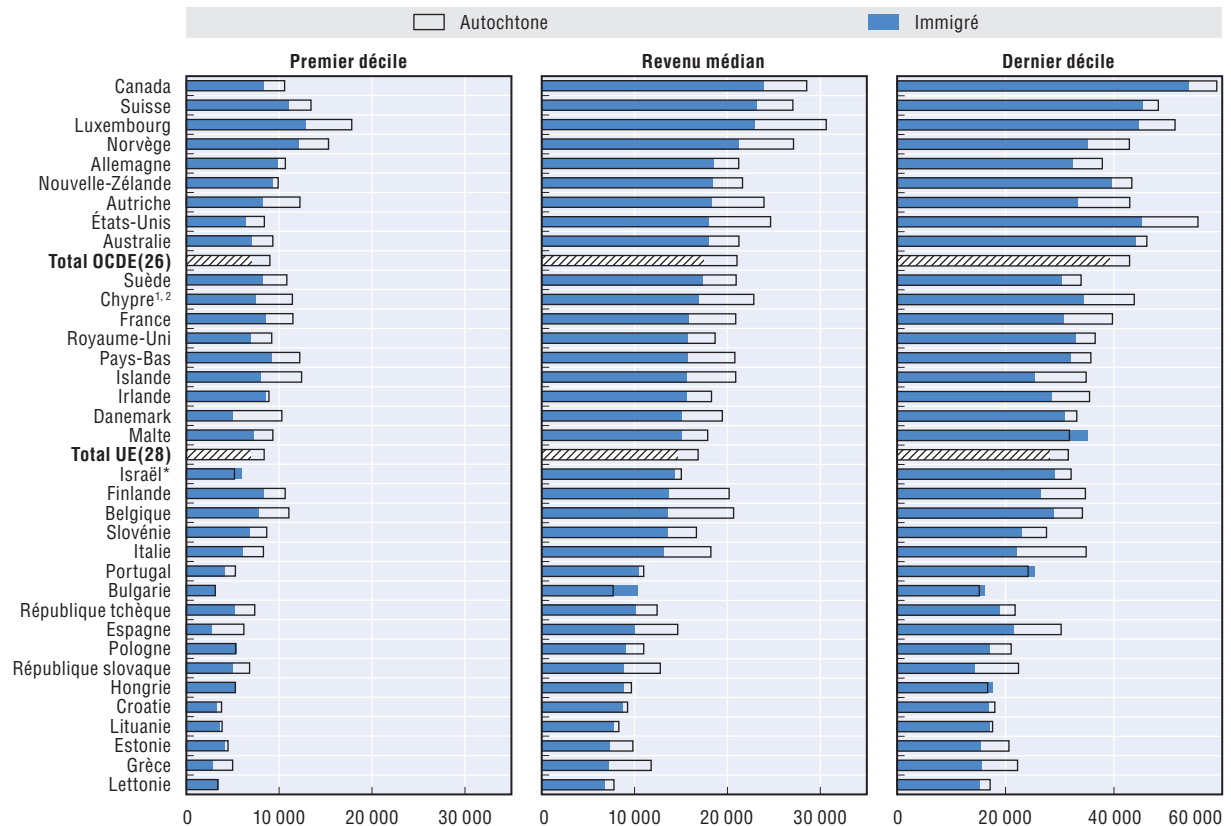
OCDE (2009), « Le travail est-il le meilleur antidote contre la pauvreté », chapitre 3 de *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2009 : Faire face à la crise de l'emploi*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2009-4-fr.

ANNEXE 8.A1

Tableaux et graphiques supplémentaires


Graphique 8.A1.1. Distribution des revenus disponibles annuels équivalents selon le statut migratoire du ménage, 2012

EUR 2011 à prix courants

* Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

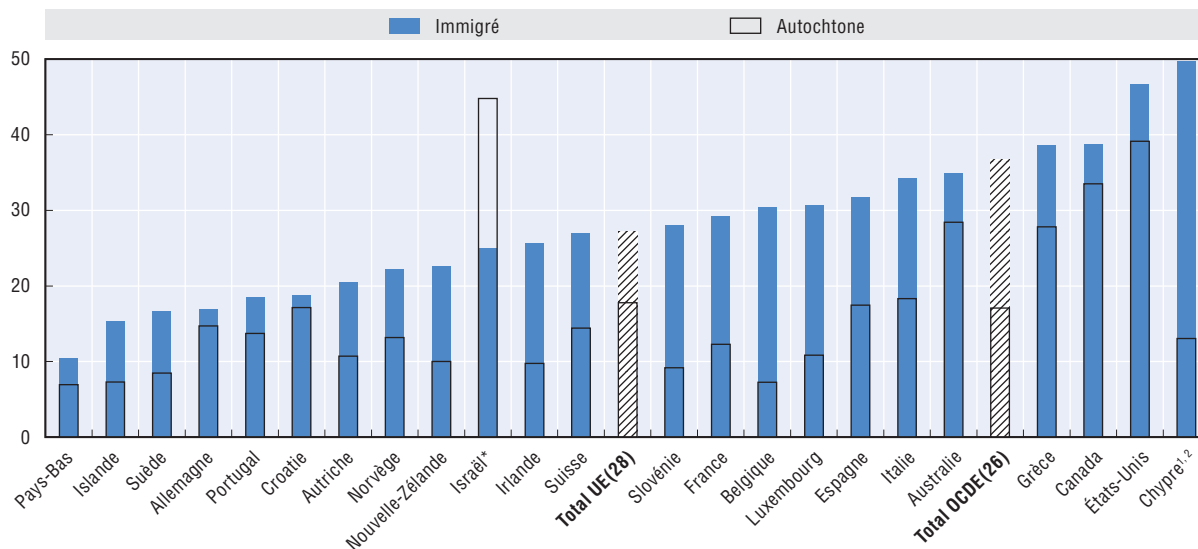
1, 2 : Voir les notes pour Chypre dans la section « Notes des tableaux et graphiques ».

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 2012 ; États-Unis : Current Population Survey (CPS 2012) ; Recensement australien de la population et de l'habitat (2011) ; Enquête nationale canadienne auprès des ménages (ENM 2011) ; Nouvelle-Zélande : Household Economic Survey (HES) 2013 ; Israël : Integrated Household Survey 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933217254>

Graphique 8.A1.2. **Taux de pauvreté relative parmi les travailleurs ayant un faible niveau d'éducation et âgés de 16 à 64 ans selon le statut migratoire du ménage, 2012**

Pourcentages




Note : En Israël, est considéré comme travailleur toute personne qui est en emploi au moment de l'enquête. La moyenne pour l'OCDE ne comprend pas l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande.

* Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

1, 2 : Voir les notes pour Chypre dans la section « Notes des tableaux et graphiques ».

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 2012 ; États-Unis : *Current Population Survey* (CPS 2012) ; Recensement australien de la population et de l'habitat (2011) ; Enquête nationale canadienne auprès des ménages (ENM 2011) ; Nouvelle-Zélande : *Household Economic Survey* (HES) 2013 ; Israël : *Integrated Household Survey* 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933217269>